Huitième année — N° 363 LE NUMERO : 5 CENTIMES Dimanche 6 Janvier 1907

Courrier de Tourcoing

JOURNAL RÉPUBLICAIN HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS 6 mois . . . . . fr. 2.50 un an . . . . . fr. 5.00 Départements et Etranger : le port en sus

Rédaction & Administration 1bis, Rue de Renaix, TOURCOING

INSERTIONS Annonces . . . . le ligne, 15 cent. Réclames . . . id. 40 cent. Demandes d'emploi : id. 10 cent.

La panne du budget

Avant la clôture de la session extraordinaire de cette lementable année parlementaire 1906, qui laisse derrière elle tant de germes malfaisants, comme la Chambre venait de vo'er un premier douzième provisoire, celui de janvier, en attendant les autres qui ne manqueront pas de suivre, M. Charles Benoist ne put s'empêcher de faire remarquer à M. Mougeot, le rapporteur général express du projet de budget de 1907 voté, au Palais-Bourbon, avec une hâte si vertigineuse, — du « cent millions » à l'heure — que ce n'était vraiment pas la peine, pour en arriver à cette panne, d'avoir donné au pays la ridicule spectacle d'une discussion échevelée. M. Mougeot avait perdu ses moyens et, la réparti ne lui venant pas, il se contenta de baisser la tête dans un geste attristé..

Le Sénat s'refusé de se prêter à ce jeu d'escamotage et il faut d'autant plus l'en féliciter qu'il semblait avoir perdu l'habitude de relever la tête sous les sommations insolentes de la presse du Bloc. On est même allés dans certains journaux, jusqu'à le menacer d'une reprise de la campagne autrefois menée par les partis avancé, pour sa suppression, alors qu'il s'était constitué comme le rempart républicain de l'ordre gouvernemental et du droit fondé sur la liberté. Il a pensé néanmoins que, si la Chambre avait traité par dessous jambe un budget qui malgré toutes les disjonctions et tous les expédients d'écriture, n'en dépasse pas moins, virtuellement, les quatre milliards accusés, avec une sincérité courageuse bien qu'un peu tardive, par M. Poincaré, c'était pour lui, au contraire, une raison de plus d'user de son droit de contrôle pour porter la lumière de son expérience dans une situation financière si trouble et si inquiétante.

Le débat budgétaire ne sera donc rouvert qu'après le 8 janvier, date à laquelle les Chambres se réuniront de plein droit pour la session ordinaire de l'année et où ne sait pas s'il pourra être terminé pour la fin du mois.

Sans doute les douzièmes provisoires sont un fléau financier, mais qu'il vaut mieux affronter une fois de plus que de marcher aveuglement à l'abîme comme la Chambre s'y était résignée d'un cœur si léger.

Cependant beaucoup de bons esprits en sont à se demander si, en modifiant les règles applicables à la discussion et au vote du budget, on ne trouverait pas un moyen constitutionnel d'éviter le retour de ces fâcheux douzièmes, qui semblent devenir, avec le Parlement français, une institution permanente au lieu de n'être qu'un régime tout à fait exceptionnel.

D'abord la Commission des Finances a, à la Chambre, adopté en habitude une façon absurde de travailler. Au lieu de se borner à l'examen des dépenses et des crédits afférents, chacun des rapporteurs se croit obligé en conscience de se répandre en d'énormes compilations sur le budget ministériel ou sur la fraction de budget qu'il n'est chargé de présenter. Il se croirait déshonoré s'il ne [illegible] 300 pages sur la matière, il ne lui en consacrait pas 400 et c'est ainsi que s'amoncelle devant chaque député et devant chaque sénateur, car la maladie gagne aussi le Sénat, un encombrant fatras de rapports dont l'impression coûte très cher, que personne ne lit, mais dont la rédaction a fait perdre beaucoup de temps à la préparation et à l'ouverture de la discussion du budget.

Ainsi, toujours en retard, les budgets se tuionnent et le Parlement, qui ne quitte l'un que pour prendre l'autre, est en permanence toute l'année, ce qui est déplorable, d'abord pour le repos d'esprit du pays, ensuite pour le gouvernement qui n'a plus de temps à donner à l'administration et enfin pour les parlementaires qui, n'étant pas des politiciens de métier, n'ont pas le loisir de songer à autre chose qu'à la fabrication fiévreuse de lois mal digérées et aux intrigues des couloirs.

Le remède à ce double mal: le retard des budgets et la permanence du Parlement, on le trouverait en adoptant le système du budget biennal, tel qu'il existe aux Etats-Unis et qui consiste à ne voter en détail les divers crédits du budget que tous les deux ans. Sous ce régime, hâtons-nous de le dire, les Chambres n'abdiqueraient pas leur prérogative essentielle, celle qui consiste à donner annuellement au gouvernement le droit de percevoir les impôts et qui fut le salut de la République contre les entreprises du Seize-Mai. Mais on ne recommencerait pas, tous les douze mois, cet écrasant et fastidieux labeur de la discussion des chiffres affectés à des centaines de chapitres et on ne verrait pas, chaque année, une pluie d'amendements s'abattre à la tribune, dans une surenchère électorale effrénée. Cette réforme qui n'aurait rien d'inconstitutionnel en soi, serait aussi excellente parce qu'elle permettrait aux Chambres de s'en aller au moins un an sur deux, en juillet ou en août, pour ne revenir qu'au mois de janvier pour l'ouverture de la session ordinaire. Quand les auteurs de la Constitution de 1875 ont donné au Président de la République la latitude de convoquer *extraordinairement* les Chambres, ils ne songeaient pas que la session ordinaire de cinq mois serait toujours insuffisante et que les sessions extraordinaires deviendraient de l'exception la règle. Ils avaient pris pour modèle l'usage parlementaire anglais d'après lequel la session ordinaire suffit habituellement pour épuiser le programme législatif de l'année, budget compris, et ce n'est qu'exceptionnellement, comme il vient d'arriver l'an dernier, que le Parlement est convoqué en automne, s'il s'agit d'achever quelque loi importante laissée en suspens.

Que d'ailleurs nos « chers » honorables n'aillent pas se figurer que le pays va leur demander plus de présence réelle, histoire d'en avoir pour son argent; il y a longtemps qu'il est de l'avis de ce bonhomme de droitier qui, à l'Assemblée nationale, réclamait des vacances à jet continu, disant à ses collègues : « Quand nous ne sommes pas là, les affaires du pays ne s'en portent pas plus mal, au contraire. »

LAROUVRAYE.

CHRONIQUE LOCALE

TOURCOING

Le Triangle contre la Croix

Ceux qui ont cru que le spectre clérical aurait fait place à un épouvantail plus moderne, dans les circonstances où il est de mise que le gouvernement prenne un faux layant pour conserver sa majorité, s'aperçoivent aujourd'hui que nos bons Radicaux ne sont nullement décidés à perdre le bénéfice de cet *attrape Nigaude*.

La Séparation de l'Eglise et de l'Etat est un fait accompli cependant, mais n'empêche, que jamais le Clergé catholique n'a été en butte à d'aussi violentes tracasseries. Nos gouvernants ont séparé l'Eglise de l'Etat, mais ils ont en bien soin de ne pas séparer l'Etat de l'Eglise.

Ils vont volontiers répétant que les Eglises resteront ouvertes aux Catholiques, mais par des lois votées en haine de la Religion, ils enlèvent au Clergé catholique la possibilité d'officier dans les Eglises à moins d'enfreindre les instructions du Souverain Pontife.

Au train où marchent les événements, le temps n'est pas éloigné où les Eglises, se formeront d'elles-mêmes, faute de prêtres pour y célébrer les cérémonies cultuelles, et nous reviendrons alors aux coutumes de la primitive Eglise, c'est-à-dire que les cérémonies religieuses se feront si nous en sachette, comme dans les catacombes, de moins dans des locaux privés, où pour pénétrer, il faudra être muni d'une carte d'invitation.

Et qu'on ne vienne pas nous taxer d'exagération ! car à moins d'un revirement dans les intentions des Franc-Maçonnards de la Chambre, chose peu probable ! dans quelques mois, quelques-semaines peut-être, et la liberté du culte catholique aura vécu en France ! ! !

Sous ce rapport, les catholiques allemands, anglais, américains, suisses, etc., qui se trouvent en quelque sorte noyés au milieu d'une immense majorité de schismatiques, sont plus heureux que les 35 millions de catholiques français. Ceux là du moins ont toute facilité pour organiser leurs cérémonies cultuelles comme ils l'entendent, sans que les gouvernements dont ils dépendent, aient la prétention de leur imposer leurs volontés.

Que demandent les Catholiques français aux francs-maçons qui les gouvernent, sinon la liberté de prier dans les Eglises qui sont à eux, qui ont été bâties avec leur argent, et la liberté pour leurs prêtres d'organiser les cérémonies religieuses, sans avoir à mendier une ridicule autorisation.

C'est sans doute trop demander, car M. Briand ne semble pas devoir répondre aux désirs exprimés par des millions de catholiques. Il préfère donner satisfactions aux haines anticléricales des francs-maçons ses amis.

S'il est vrai que le Dr. Delpech caresse l'espoir de voir les Eglises se convertir en loges maçonniques, il fera bien de en pas triompher trop vite, car la vieille foi catholique qui a pris de grandes racines dans notre pays, se réveillera d'autant plus vive, que l'audace des Franc-Maçons sera plus grande.

La lutte sera chaude sans doute, mais il ne sera pas dit qu'en France le triangle maçonnique remplace la Croix sur nos Cathédrales, et nos modestes Eglises de village.

Les fils de la veuve trouveront devant eux une résistance à laquelle ils ne s'attendent pas, car les Jeunes Catholiques des grandes villes, se sont organisés, et sont prêts à défendre leurs convictions par tous les moyens en leur pouvoir.

Nous saluons d'avance cette jeunesse généreuse, et nous lui crions qu'elle peut compter sur notre appui.

1907 !!

Il est un devoir que le *Courrier* ne veut pas négliger de remplir, à propos de renouvellement de l'année ! C'est celui de présenter officiellement ses souhaits à l'Administration et au Conseil Municipal.

Il le fait d'autant plus volontiers qu'il sait combien il est sympathique à tous ces MM.

Donc, Messieurs, le *Courrier* vous souhaite une bonne et une heureuse année !

Il vous souhaite aussi une bonne santé, car en 1907 vous aurez tous besoin de beaucoup de force !

Après tout, vous le savez, et c'est certainement notre pensée, ce n'est pas vos personnes que le *Courrier* attaque. Non ! *Le Courrier* n'attaque que ce qu'il y a de mauvais dans vos actes, inspirés malheureusement par une politique que nous avons le droit et le devoir de considérer comme désastreuse à tous les points de vue.

Donc, nous voilà bien d'accord !

Le *Courrier* désire que ses vœux se réalisent pour votre propre bonheur et *honneur*, et pour le bonheur et l'*honneur* de Tourcoing. Car, vraiment, depuis un moment surtout, l'on peut se demander avec anxiété, ce que vous allez faire de notre bonne ville de Tourcoing !

Et vous, Monsieur le Maire, qu'allez-vous en faire ? Une cité idéale où on ne verra plus une soutane de curé ? Une cité *américaine* où vous aurez tout interdit ? Une cité où seront seuls citoyens reconnus, les solidaires, les apaches, les ébouseurs, les grands-pères, les professeurs et autres ?

Non, n'est-ce pas ? Malgré vos votes sectaires et serviles à la Chambre, vous aurez à cœur de garder à Tourcoing sa santé, cette santé physique et morale, dont il a besoin pour vivre ! Vous comprendrez que pour faire plaisir à quelques électeurs ignorants ou détraqués, il ne convient pas de froisser la conscience des honnêtes gens, que vous avez d'ailleurs cherché à attirer à vous !

Vous vous souviendrez de ces bonnes paroles de paix et d'entente, de rapprochement sincère que vous avez fait entendre pendant l'exposition !

Ah ! puissiez-vous, devant les responsabilités terribles de 1907, rentrer en vous même, et restaurer à Tourcoing un esprit nouveau, et celà pour le soulagement de tous, même des vôtres !

Si vous faites celà, et c'est le vœu du *Courrier*, vous aurez fait une œuvre utile à Tourcoing.

Au contraire, si voulant achever servilement l'œuvre maçonnique dont on vous a fait le pontife ici, vous allez jusqu'à braver Dieu dans son temple, écraser le peuple sous les impôts nécessaires à votre politique, si vous prenez rang parmi les persécuteurs, nos vœux resteront vains, et nous ne pourrons que vous plaindre !

A toi Lecomte, le *Courrier* te souhaite la bonne simplicité des adjoints d'autrefois ! Ne joue plus à l'autocrate et ne te rends pas la risée des employés de la Mairie, et de tes amis du *Café Moderne !* Fais beaucoup de mariages heureux, et n'exige pas que Dramais te serva aussi servilement. Il n'est pas ton domestique, que diable ! Il est notre employé à tous.

Fais bien tourner tes discours, car tu auras à parler beaucoup. Et surtout redevions l'Emile d'autrefois ! Tu en aures besoin en 1907.

Bonne année ! papa Salembien ! Continue à veiller sur nos finances. Mets de la clarté dans tout celà, et souviens toi que tu es chevalier de l'honneur ! Et si tu désires continuer à aller à la messe, ce à quoi tu tiens tant, souviens-toi qu'en 1907, tu devras enfin prendre position pour ou contre. On t'estime ici : mérite cette estime, mais mérite là par des actes !

Et à toi, Flament, que souhaiter ?

Ta démarche est celle d'un homme droit ! Sois donc droit et juste ! Tu n'étais pas fait sans doute pour le rôle de soi-disant libre-penseur ! encore moins pour diriger des écoles. Mais enfin tu y es ; au moins songe que l'âme de ces pauvres enfants, leur esprit et leur cœur, ont besoin d'un idéal plus élevé, plus noble que les idées maçonniques que tu leur laisses inculquer. N'oublie pas que le mire a formé en toi une âme chrétienne [illegible] songe que ces enfants [illegible] ral, mais sera-t-il un homme libre, et si tu n'as plus la foi, respecte au moins celle des autres !

Ta responsabilité est grande ici ! Puisses-tu mieux la comprendre en 1907 ! Et surtout ne continue pas à pérorer dans les salles de la place de la République : car le bruit pense que tes discours sentent le vin, après avoir été préparés par tes adulateurs ! Victor souviens-toi ! et marche droit ! C'est le vœu de ton ami le *Courrier* !

O gentile Cordier, pour toi sont nos vœux aussi ! On nous disait que tu fus l'adjoint aux réverbères, mais nous n'y avons pas ajouté foi ! Tu es chevalier de Léopold, etc. souviens-toi que tu dois en 1907 décorer, non pas les monuments municipaux, mais ton esprit : sois modeste et ne retombe pas dans la jacobinisme, car si tu devriens un sans-culotte, tu ne serais plus un Cordier.

Et toi, bon Auguste, qui t'étonne si souvent de paraître trop souvent dans le *Courrier*, toi qui bientôt aura servi de bouchon d'aller aux offrandes, que fais-tu dans cette galère ? Un honnête homme comme toi doit en avoir assez ! tu fais beaucoup pour la ville natale comme Conseiller, c'est certain, mais tu perds de vue que tu signes trop, et que signant ainsi, tu signes ta propre condamnation !

Allons, Auguste, le *Courrier* te souhaite sincèrement et en bon ami, pour 1907..... la démission ! Car 1907 sera dur. Sans doute, M. Dron a besoin de toi, il le fait beaucoup de mamours (et qui n'en ferait pas ?) mais il y a un mais !

Allons, Auguste, écoute le vœu du *Courrier* et n'oublie pas qu'on peut arrêter le mouvement si on en a la ferme désir.

Et que te souhaiter, ô ineffable Lorthiant, qui ne se soit pas réalisé pour toi. Tu es le plus heureux des Tourquennois ! Tout te sourit, honneur, fortune etc.

Le *Courrier* te souhaite les 15000, suivis des 4000. Tu ne désires rien autre chose !

Cependant, le *Courrier* souhaite que tu fasses don à la ville de ton portrait, afin que tous les Tourquennois puissent voir et savoir ce qu'est un homme heureux !

Continue à lire tes discours à la Prédéaire, et prends la résolution de corriger ceux que tu fais aux sections de la Solidarité, tu t'exposeras à dire moins de bêtises.

Que souhaiter à Parsy ? le *rapporteur du budget* ! Un peu d'éloquence ? Bah ! il préfère rester muet. Une vie douce et tranquille ? il l'a... Se sonner moins souvent à la porte de Maire ? C'est devenu une habitude.

Les palmes ? Il les a, sans savoir lui-même pourquoi.

Une nombreuse famille ? Il a eu le courage de l'avoir.

Il ne lui manque rien. Ah ! si, il lui manque la parole. Le *Courrier* lui souhaite de parler plus souvent au Conseil, car le *Courrier* aime à rire.

Et maintenant, au plus noble, au plus digne, à Dassonville.

Oh ! Jules, que te souhaiter ? D'abord, sois adjoint au plus tôt pour combler les vœux, car tu ne peux espérer plus ! Et pour garda bien les clefs de N.-D. des Anges, et fais bonne garde au Collège. L'heure approche où toi, le descendant d'aïeux qui ne bronchèrent pas, tu vas encore entendre la voix du vieillard : Jules, Jules, que fais-tu !

1907 sera terrible pour toi. Que de luttes dans ton âme. On te dira : Crois en démocratie. On te dira que l'âme d'un enfant n'a rien de commun avec l'instinct du chien. Jules, Jules, 1907 sera terrible pour toi. Le *Courrier* te souhaite bon courage.

O Hassart, toi qui es appelé à de si hautes destinées depuis l'Exposition, le *Courrier* te souhaite d'abriter sous ton vaste chapeau ton orateur, genre Piquart, et en tous cas un [illegible] grave et sérieux qui en impose [illegible] ne le connaissent pas. Et surtout les [illegible]

A son ami, Jules Delemplerre, l'homme [illegible] coiffeur, le régisseur du théâtre, le [illegible] de Bondues, l'homme au mètre plissé, [illegible] gestionnaire des banquets de l'[illegible] *Courrier* souhaite de faire voiture [illegible] le titre pompeux de Conseiller [illegible] Mais il doit cesser de dire [illegible] tot en les hommes.

Sculbert, le *Courrier* te souhaite [illegible] chose de très [illegible]